

Le Bulletin

Vol. 20, no 2, juin 2019

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché



Sommaire:

Membres du CA et bénévoles	p. 1
Verdissement du quartier	p. 1
Réservez vos mercredis de juillet!	p. 2
L'avenir du quartier Val-Tétreau préoccupe les citoyens!	p. 3
L'ARJT souffle 60 chandelles	p. 4



JARDINS TACHÉ

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS

Membres du conseil d'administration et bénévoles recherchés

Rappel : Il reste toujours trois sièges vacants au conseil d'administration (CA) de l'ARJT. Actuellement composé de six bénévoles, le CA peut accueillir jusqu'à neuf administrateurs. Être membre du CA, c'est une excellente occasion pour quiconque désire :

- contribuer au bien-être de ses concitoyens;
- améliorer la qualité de vie de notre quartier;
- développer un projet pour la communauté.

Le CA est également à la recherche de bénévoles pour préparer la mise en page du bulletin entre trois et quatre fois par année.

Votre contribution, si minime soit-elle, serait grandement appréciée. Pour avoir voix au chapitre, contactez-nous à arjt.ca@gmail.com.

Verdissement du quartier

Un groupe de citoyens désire embellir le quartier grâce à deux projets de verdissement. Le premier concerne la végétalisation du corridor qui relie la rue Joseph-Baker à la rue Moncion. Comme vous l'avez sûrement remarqué, l'aménagement de cette ruelle très achalandée est principalement composé de mauvaises herbes. L'ARJT aimerait embellir ce lien en ajoutant diverses plantes faciles d'entretien et du paillis. Par ailleurs, un autre projet pourrait voir le jour à l'autre extrémité de la rue Duguay, dans le tronçon situé entre Gabriel-Lacasse et le ruisseau Moore. Ce projet consiste à végétaliser cet endroit afin d'en faire un espace vert plus attrayant. Si vous souhaitez participer à l'un de ces projets, que ce soit à la planification, à la réalisation ou simplement en faisant don de plantes dont l'entretien est facile (hostas, hémérocailles, par exemple), n'hésitez pas à nous contacter, nous accueillerons toute contribution à bras ouverts. La réalisation de la section près du ruisseau devrait avoir lieu vers la mi-juin. Contactez-nous à arjt@gmail.com.

Réservez vos mercredis de juillet!

La tradition des Soirées estivales se poursuit. Cette année, pour souligner le 60^e anniversaire de l'ARJT, nous vous offrons tout un répertoire pour amuser petits et grands.

À compter de 19 h tous les mercredis de juillet, au parc Sainte-Thérèse, vous serez charmés par des conteurs, des groupes de musique et une compagnie théâtrale. Apportez vos chaises et votre pique-nique pour profiter pleinement des spectacles.

Le 3 juillet : le Cercle des conteurs de Gatineau vous emportera avec leurs contes fantastiques et autres histoires d'ici et d'ailleurs.

Le 10 juillet : Groovy Little Orchestra vous fera chanter et danser sur les airs des grands succès pop des années 80 à aujourd'hui.

Le 17 juillet : les Fugueurs, que vous avez appréciés l'an dernier, reviennent en force en interprétant d'autres succès du répertoire de Michel Fugain.

Le 24 juillet : Pimienta Blanca, groupe jazz latin local, vous fera voyager sur des rythmes envoûtants et énergiques.

Le 31 juillet : Le Fâcheux Théâtre vous présentera Les Fourberies de Scapin, de Molière, œuvre indémodable.

Les Soirées estivales de l'ARJT sont présentées avec le soutien de généreux donateurs.



Greg FERGUS
Député de Hull-Aylmer
Member of Parliament for Hull-Aylmer

Hull
179 Promenade du Portage
Pièce 301, Gatineau QC
819-994-8844

Aylmer
115 rue Principale
Pièce 102, Gatineau QC
819-682-1125

www.GregFergusParl.ca

 @GregFergusLiberal  @GregFergus  @GregFergus



LOCAL 70703
SECTION LOCALE 70703



Jocelyn Blondin
Conseiller municipal
District du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (5)

25, rue Laurier
Adresse postale : C. P. 1970, succ. Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
Tél. : 819 595-7110
Tél. rés. : 819 776-1884
Téléco. : 819 595-7396
blondin.jocelyn@gatineau.ca



Desjardins
Caisse de Hull-Aylmer

L'avenir du quartier Val-Tétreau préoccupe les citoyens

Le point sur les activités du comité d'urbanisme

Le Plan de développement durable pour Val-Tétreau a été dévoilé et présenté aux résidents le 26 février dernier, après deux ans de travaux et de rencontres. Le comité d'urbanisme a d'abord présenté les enjeux du quartier, incluant : la décroissance lente de la population, le nombre limité de commerces et de services, l'augmentation rapide de la population étudiante et du personnel de l'UQO (10 000 étudiants d'ici dix ans), l'arrivée probable du train léger et la sécurité sur le boulevard Alexandre-Taché. Pour faire face à ces enjeux, le comité propose des solutions durables.

Plusieurs propositions durables pour le développement du quartier

Les propositions mises de l'avant par le comité se déclinent en trois volets.

Du point de vue de l'urbanisme, il est proposé de favoriser le maintien des îlots résidentiels et de planifier la construction d'immeubles de 3 à 5 étages sur certains axes. Parmi les préoccupations menant nos réflexions, nous croyons que le développement doit se faire en préservant l'accès à des logements abordables, qui assurent un certain niveau de mixité sociale, l'une des caractéristiques distinctives du quartier. Les infrastructures (p. ex. trottoirs, pistes cyclables, voies réservées pour le train, espaces de stationnement sur le boulevard, mobilier urbain) doivent être pensées en fonction des piétons et de la sécurité de tous les usagers afin de rendre le quartier et le boulevard attrayants et agréables.

L'axe économique doit aussi être pris en considération afin d'attirer des commerces et des services permettant aux résidents d'effectuer une grande partie de leurs achats dans le quartier.

Finalement, le développement social et culturel pourrait prendre de l'ampleur dans le quartier par une offre culturelle, sportive et de loisirs variée au centre communautaire. D'autres options peuvent être envisagées, dont la mise sur pied d'un circuit patrimonial ou de spectacles.

Ces modifications sont proposées dans le cadre de deux types de quartiers possibles pour le plan de développement de Val-Tétreau.

Dans un premier temps, le comité a proposé l'idée de développer un quartier-rivière qui mettrait en évidence l'accès à l'eau. Aujourd'hui peu visible à l'extérieur du parc Moussette, la rivière gagnerait à être mieux mise en valeur.

Ensuite, l'arrivée du train léger permettrait le réaménagement du boulevard Alexandre-Taché et le développement d'un quartier de type TOD (Transit-Oriented Development). Un quartier TOD se caractérise par un aménagement urbain axé sur le transport collectif; il favorise donc les déplacements à pied plutôt que l'utilisation de l'automobile. Les abords de la station du train léger seraient alors plus densément peuplés, avec des immeubles de six étages et moins qui accueilleraient des commerces et services au rez-de-chaussée, et des logements aux étages supérieurs. La densité de la population irait en décroissant à mesure que les habitations s'éloigneraient des points centraux. Elle passerait d'immeubles de six étages à des immeubles de trois étages, pour ensuite faire place aux résidences unifamiliales. Ce concept est très utilisé dans les villes bénéficiant d'un transport collectif structurant comme le train léger, le tramway ou le métro.

Au cours des prochains mois... la suite

Une centaine de personnes se sont présentées pour entendre la proposition de ces quartiers. Le niveau de satisfaction de ces personnes s'est avéré très élevé. De nombreux résidents désirent s'impliquer pour l'avenir et être encore consultés. Une grande préoccupation a refait surface lors de la première rencontre : la sécurité du boulevard Alexandre-Taché. Cette question n'est pas nouvelle et nous sommes convaincus que la construction du train léger et le réaménagement complet du boulevard rendront plus sécuritaires les déplacements pour tous les usagers, comme c'est le cas dans plusieurs grandes villes. La participation citoyenne actuelle aux processus nous permet d'orienter le développement de notre quartier d'une façon qui répond aux préoccupations des résidents.

Voici les priorités retenues lors de la rencontre de consultation :

- préserver le parc de la Gatineau, éviter de construire des maisons; y intervenir le moins possible sauf pour y améliorer l'entrée et la circulation;
- planifier un développement urbain plus dense sur Alexandre-Taché et à proximité des stations prévues du train léger de l'UQO et de l'école Jean-de-Brébeuf;
- prévoir un développement économique moins brutal, à échelle humaine, pour favoriser les achats à pied dans la communauté.

Les prochaines étapes pour faire avancer le Plan de développement durable de Val-Tétreau sont de proposer aux deux associations de résidents (l'ARJT et l'ACVT) une liste de recommandations pour demander à la Ville de Gatineau de les consulter à l'égard de la planification de l'aménagement du train léger et d'un quartier TOD à Val-Tétreau. Une courte liste de demandes pour des ajustements aux outils d'urbanisme de la Ville sera préparée, y compris une demande de réintégrer les terrains occupés par l'UQO à Val-Tétreau plutôt qu'au centre-ville comme c'est le cas aujourd'hui.

Que nous réserve l'avenir?

Nous ne le savons pas précisément, mais nous croyons que l'adaptation aux changements climatiques est nécessaire maintenant. Les résidents de Val-Tétreau ont besoin de répit de la congestion. Nous croyons également qu'ils aimeraient pouvoir faire leurs achats, travailler, étudier et se divertir près de chez eux. Nous souhaitons un quartier dont les infrastructures sont durables et son cadre bâti pensé pour une population en santé et en sécurité. Nous avons confiance en notre plan et il saura nous préparer un bel avenir!

Le comité d'urbanisme de l'ARJT (Sylvie Turcotte, Olivier Côté et Sophie Lamothe)

L'ARJT souffle 60 chandelles : bref historique pour se remémorer les faits d'armes de l'Association

L'Association des résidents des Jardins Taché (ARJT) a été fondée en juin 1959 sous le nom d'Association des propriétaires des Jardins Taché incorporée. Les lettres patentes ont été accordées en novembre 1960, et le changement de nom (pour Association des résidents des Jardins Taché inc.) a été entériné en 2001.

Les Jardins Taché sont un ensemble résidentiel situé dans le secteur Hull de Gatineau, délimité par les boulevards Alexandre-Taché au sud et des Allumettières au nord, entre les rues Gendron à l'est et des Orchidées à l'ouest. À l'origine, les limites du quartier étaient à peu près celles d'aujourd'hui, sauf que la limite ouest était la rue Saint-Dominique, qui marquait alors la fin de la ville de Hull. La construction du quartier – rues Duguay, Gendron, Gabriel-Lacasse, Moncion, Saint-Dominique et Saint-François – a commencé à la fin des années 1950. Au fil des décennies, de nouvelles rues (Joseph-Baker, Sainte-Thérèse, des Orchidées) se sont ajoutées, et des maisons ont été construites sur les terrains vacants. L'ensemble comprend aujourd'hui environ 500 habitations.

Au fil des années, cette association s'est dévouée à :

1. regrouper les résidents dans le but d'assurer le développement harmonieux des Jardins Taché, d'encourager la belle tenue des propriétés et de leurs environs, et de favoriser les activités civiques et communautaires;
2. conserver aux Jardins Taché leur caractère essentiellement résidentiel et communautaire;
3. assurer le bien-être et veiller aux intérêts des propriétaires et des locataires par divers moyens incluant, notamment, des représentations auprès des organisations publiques concernées.

Deux dossiers majeurs ont, tour à tour, défrayé la chronique pendant plusieurs années et ont projeté l'Association à l'avant-plan de questions judiciaires et de protection du patrimoine.

En 1970, le premier événement majeur est survenu à l'intérieur du quartier et a abouti à une cause célèbre, qui a été entendue par la Cour suprême du Canada et qui a fait jurisprudence dans les annales des groupes communautaires. En effet, en contravention avec son règlement de zonage, la Ville de Hull avait autorisé la construction d'immeubles en hauteur par la compagnie Dasken. L'Association des propriétaires des Jardins Taché s'est opposé à la décision et a fini par l'emporter après de multiples péripéties; un immeuble à demi construit sur la rue Saint-François a été démoli en 1972. Le parc Sainte-Thérèse s'élève maintenant à cet endroit; la Ville de Gatineau a installé deux panneaux d'interprétation pour commémorer cet épisode.



Le Droit- archives (Les tours Dasken)

Dans les années 1990, l'Association a mené une bataille de treize ans pour faire protéger le domaine de la ferme Moore, sis juste à l'ouest de la limite du quartier, faire restaurer des bâtiments patrimoniaux uniques et empêcher la construction de centaines d'habitations en plein cœur du domaine. En 2005, la Commission de la capitale nationale a investi 3,5 millions de dollars pour restaurer les bâtiments du domaine, et la Ville de Gatineau a protégé par zonage les terrains contigus. D'autres fonds ont été versés par la CCN et une entente a été entérinée en 2015 pour créer une coopérative de solidarité à la ferme Moore. Malheureusement, des difficultés financières en ont entraîné la fermeture en 2018.



Le Droit- archives (la ferme Moore)

Entre 2011 et 2013, la lutte de l'Association pour empêcher la fermeture d'un tronçon de 500 mètres du boulevard Gamelin s'est soldée par un échec. La CCN a fermé ce tronçon en vertu d'un bail emphytéotique (99 ans) conclu avec la Ville de Hull en 1974. Le quartier est ainsi enclavé et sans accès facile à la partie nord de la ville.

Au point de vue communautaire, l'Association a consacré beaucoup de temps au fil des ans pour offrir des activités aux résidents. Mentionnons les Soirées estivales, la patinoire Saint-Dominique, le Carnaval, la fête de quartier en septembre et l'entretien et l'amélioration du parc Sainte-Thérèse.

L'arrivée de nouvelles familles, certaines avec enfants, et leur implication dans l'Association permettront de continuer à consacrer des ressources au maintien et à l'amélioration d'activités offertes à tous les résidents ainsi qu'à leur sécurité. Longue vie à l'ARJT, déjà l'association de quartier la plus ancienne du Québec!

Françoise Caron-Houle, mai 2019

